

Assemblée Générale du CPMT
25 novembre 2008

Présents : M. le Maire, Mme Blanc (Maire-adj.), M. Devevey (C. municipal)- Mrs Chavas et Chesney (Presse) – Mmes Mourey et Blanc (Musique et découverte)- Parents d'élèves et Cantathônes – Comité du CPMT.

Absents excusés : 23 personnes ont donné leur pouvoir.

1) **BILAN MORAL DE LA PRESIDENTE** :

Mylène Mathevon remercie :

- les professeurs et le directeur pour l'ensemble des projets déployés durant l'année.
- les parentsd'élèves
- les journalistes (J P Chesney, G. Tagliabue et J P Chavas)
- les membres du Comité, et en particulier Nicole Bochet-Cadet, notre trésorière, pour sa disponibilité et sa compétence.
- M. le Maire, Mme Blanc et M. Devevey qui, au nom du Conseil municipal, nous apporte leur soutien moral et financier.
-

Le bilan moral est accepté à l'unanimité.

2) **BILAN DES ACTIVITES en 2007-08** :

Martial Renard présente le CPMT : 246 élèves inscrits.

Aux examens départementaux, en fin de 1^{er} cycle de Formation musicale : sur 25 élèves présentés, 20 ont été reçus. En fin de 1^{er} cycle instrumental, tous les élèves ont réussi. Très belle participation de nos élèves au stage du Genevois à Pâques (15)

Principaux projets :

Concert Dogora au Théâtre antique de Vienne

Messe de Sainte Cécile

Concert de Noël

Animation de Cantathônes à la Maison de retraite des soeurs

Concert du Nouvel an avec participation des professeurs

Rencontres et stage de percussion avec Kassoum Coulibaly

Voyage au Burkina Faso :

Myriam Mourey et Joëlle Blanc (Association Musique et Découverte) qui sont à l'origine du projet, nous présentent le très beau film réalisé au Burkina avec les enfants.

Carnaval sur le thème de l'Afrique

Stars d'un soir

Les auditions des élèves au CPMT

Les examens

Les Vocales de Thônes : du 17 au 25 mai 2008

- Missa brevis
- Cantabile
- American Gospel Connection
- Daniel Lavoie
- Kouban
- Michel Fugain

Les Vocales c'est aussi :

- 1 an de préparation
- le contact avec les artistes
- la programmation
- le plan de communication
- la recherche de fonds
- la préparation des concerts
- la coordination technique
- la fiche technique générale du festival
- la préparation de l'accueil ...

Les Feux de la musique

Les Portes ouvertes

Les présentations d'instruments

Fonctionnement du CPMT :

Instauration du cahier de liaison profs-parents, parents-profs

Nouveau livre et prix des livres

Nouvel orchestre junior

Création d'un atelier-jazz animé par Amaury Bach

Le Bureau du Comité se réunit tous les mardis (matin) : - Fonctionnement du CPMT
- Préparation des Vocales

Le Bureau assure une permanence administrative le mercredi matin.

3) **BILAN FINANCIER** :

Nicole Bochet-Cadet nous dresse le bilan financier (Cf fiche)

Manigod et La Balme de Thuy sont les seules communes à subventionner leurs élèves.

Le bilan financier est accepté à l'unanimité.

4) **ELECTIONS DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION** :

G. Bétend et N. Lauria (tiers sortant) se représentent.

N. Bochet-Cadet et D. Pichot sont démissionnaires.

Se présentent : Michelle Helle et Sylvie Fournier.

**Sont élues à l'unanimité : G. Bétend / N. Lauria
M. Helle / S. Fournier**

5) **LA SECURITE ATOUR DU CPMT :**

La présidente insiste sur 2 points très importants du règlement intérieur :

- les parents s'assurent que le professeur est présent en accompagnant leur enfant jusqu'à la porte.
- Ils viennent chercher leur enfant à l'heure.

M. le Maire répond à une maman qui trouve qu'avec le sens unique les véhicules roulent très vite : Le sens unique a été instauré à titre expérimental. Il doit avoir pour effet de sécuriser la zone Collège des Aravis / CPMT, en réduisant le nombre de voitures. Certains, hélas, ne respectent pas le code de la route. A la fin de l'hiver un bilan sera fait avec les utilisateurs.

L'idée, à terme, est de réaliser un stationnement le long de la route, et d'élargir la piste cyclable et la circulation-piétons. L'aménagement sera fait en plusieurs étapes car le coût en est élevé.

6) **LES PROJETS 2008-09 :**

Messe de Sainte Cécile

Concert de Noël : mardi 16 décembre Salle des fêtes

Marché de Noël : du 20 au 24 décembre

Vocales 2009 : du 16 au 23 mai

Feux de la musique : « Le soldat rose »

+ les activités : auditions, examens ...

Programme des Vocales 2009

Samedi 16 décembre : LA MESSE DE L'HOMME ARME
Prestation musicale avec projection de faits historiques,
en collaboration avec l'Association des Glières (65^{ème} Anniversaire de la bataille des
Glières)

Dimanche 17 décembre : LE JAZZ ET LA DIVA
Théâtre musical

Lundi 18 décembre : COUNTRY
Spectacle proposé aux scolaires du canton

Mardi 19 décembre : PINK TURTLE
Soirée Cabaret

Mercredi 20 mai : YVES DUTEIL

Vendredi 22 mai : MICHAEL GREGORIO

Samedi 23 mai : JOURNEE COUNTRY
Animations dès 15 h : Saloon – Voitures américaines –
Rodéo – Line dance - Promenades à cheval...toutes les bonnes idées sont bienvenues !

Remarques :

- Tous les spectacles auront lieu à la Salle des fêtes
- Vocabass : 100 € (45% de réduction)
- Gratuité pour les élèves du CPMT => petit problème : certains parents prennent les billets pour leurs enfants mais ceux-ci ne viennent pas et nous avons retenu leurs places (manque à gagner !) Idée : Faire payer et rembourser ceux qui viennent ???
- Mobalpa : - 30 % de subvention
- Les Vocales ont un budget indépendant de celui du CPMT
-

Martial Renard nous présente un résumé filmé des spectacles des Vocales.

7) **INTERVENTION DE M. LE MAIRE :**

M. le maire remercie les membres de l'Association. Le nouveau Conseil municipal continue à assurer son soutien au CPMT. Il aidera également les Vocales, mais sans l'utilisation du boulodrome. En effet cet espace, qui n'a pas pour vocation première d'être une salle de spectacles, avait été aménagé pour accueillir plus de 1 500 personnes. La Municipalité pensait que 3 ou 4 spectacles seraient mis en place dans l'année, ce qui n'est pas le cas ; au terme de la 4^{ème} année, elle considère que le fonctionnement du boulodrome n'est pas rentable. L'équilibre des dépenses globales est souhaité pour les Vocales 2009.

8) **QUESTIONS DIVERSES :**

- Q => Stars d'un soir : Des parents trouvent que les places sont trop chères (adulte 8€ enfant 3€)

- R=> Ce spectacle est organisé tous les 2 ans pour apporter une aide financière au CPMT. La cotisation des parents pour les cours représente 50 % du coût réel. La Municipalité prend en charge la différence pour les enfants de Thônes. Les cours de solfège et la participation aux orchestres sont gratuits.

- Une personne fait observer que la cotisation à Cantathônes n'est pas chère par rapport à celle d'autres chorales.

A.Levet

